Envoyé en préfecture le 24/03/2026
Reçu en préfecture le 24/03/2026
Publié le
ID : 035-213501489-20260321-2026_006-DE

006-21.03.2026

COMMUNE DE LANRIGAN
(Ille et Vilaine)
Extrait du registre des délibérations

Séance du 21 mars 2026

Convocation affichée et envoyée : le 16 mars 2026

L'an **deux mil vingt-six, le vingt-et-un mars,** à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de LANRIGAN, régulièrement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Sébastien DELABROISE, Maire.

Présents : Mesdames et Messieurs DELABROISE Sébastien, LEMUR Karine, ARNAL Bruno, COUVERT Magali, SIRET Philippe, BLANCHARD Aurélie, LEPRIZE Christophe, COTARD Irina, RAVET Raymond, FOUCOUT Viviane, GENU Thierry

Absents excusés :

Secrétaire de séance : Mme Irina COTARD

006-21.03.2026 Présentation de la Charte de l'élu local

M. le Maire donne lecture de la charte de l'élu local, prévue à l'article L. 1111-1-1 du code général des collectivités territoriales (CGCT). Une copie de cette charte est remise aux conseillers municipaux.

M. le Maire indique que la brochure « LE STATUT DE L'ELU(E) LOCAL(E) » sera envoyée par voie électronique à chacun.

Pour copie conforme,

Le Secrétaire de séance
COTARD Irina

Le Maire
DELABROISE Sébastien